



27.12.2012 - 09:50 Uhr

## Une centrale nationale pour l'Alarme Croix-Rouge

Bern (ots) -

La Croix-Rouge suisse (CRS) reprend au 1er janvier 2013 la centrale d'alarme Curena AG. Les associations cantonales de la Croix-Rouge disposeront ainsi d'une centrale commune unique.

L'Alarme Croix-Rouge figure au nombre des prestations majeures des associations cantonales de la Croix-Rouge. Celles-ci utilisent actuellement trois centrales d'alarme différentes dont la principale, Curena AG à Zurich, est la propriété de la Croix-Rouge zurichoise. Avec ses quelque 8000 raccordements, elle gère les deux tiers des branchements d'alarme des associations cantonales.

Le Conseil de la Croix-Rouge (comité) de la CRS a décidé de reprendre l'ensemble du capital-actions de Curena AG, laquelle deviendra de fait l'unique centrale d'alarme au plan national de toutes les associations cantonales Croix-Rouge. Les contrats-cadres conclus avec les deux autres centrales seront résiliés au 31 décembre 2013. La CRS peut ainsi renforcer la position de l'Alarme Croix-Rouge au plan national et orienter la stratégie et le développement de sa centrale d'alarme vers une centrale de services proposant d'autres prestations pour le compte des associations cantonales Croix-Rouge. Curena hérite pour sa part d'un volume d'affaires supplémentaire en vue de l'extension de son activité.

Contact:

Dr Kaspar Schild, préposé du Comité exécutif des associations cantonales de la Croix-Rouge, 079 404 40 86 / [kschild@hin.ch](mailto:kschild@hin.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002289/100730568> abgerufen werden.